



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Gravelines-Pres-de-6-jours-pour-reparer-un-piege-a-iode>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Gravelines : Près de 6 jours pour réparer un piège à iode**

31 janvier 2019

France : Gravelines : Près de 6 jours pour réparer un piège à iode

Un piège à iode participe au confinement des matière radioactives dans une installation nucléaire. Il fait parti du système de ventilation des locaux et son efficacité est régulièrement testée. Étant donné son importance en terme de protection des travailleurs et de l'environnement, il doit être réparé sous 3 jours en cas de dysfonctionnement. Mais il en aura fallu près du double à Gravelines. Après 1 remplacement à neuf, plusieurs interventions et plusieurs essais de fonctionnement infructueux, l'exploitant s'est rendu compte qu'il fallait changer les vis du support et refaire le joint.

Le système de ventilation est régulièrement sujet à problèmes sur le site de Gravelines. **Fin août 2018**, une erreur commise lors d'une opération de maintenance a rendu [une partie du système de ventilation du bâtiment réacteur 6 indisponible](#). **Or à ce moment là, les portes du sas d'entrée du bâtiment étaient ouvertes**, le réacteur 6 étant en visite décennale. Les règles qui régissent l'exploitation de l'installation nucléaire exigeaient que le système de ventilation soit alors pleinement opérationnel pour assurer un confinement du bâtiment en cas de montée de la radioactivité. **L'indisponibilité partielle n'a été découverte que plusieurs heures après l'opération de maintenance.**

Mi-décembre 2018, une erreur commise lors d'une opération de maintenance a eu pour conséquence de [couper la ventilation du local où sont les pompes d'alimentation en eau de secours des générateurs de vapeur du réacteur 3](#) (circuit ASG). Les règles générales d'exploitation imposent que ce circuit, qui permet d'alimenter les générateurs de vapeur en eau pour évacuer la chaleur transmise par le circuit primaire, soit en pleinement opérationnel lors que le réacteur est en fonctionnement. Or l'absence de ventilation - et donc de refroidissement - du local où sont les pompes du circuit ASG le rend de fait indisponible. **Il faudra 2 jours à l'exploitant pour se rendre compte de la situation.**

Ce que dit EDF :

Dépassement du délai de réparation d'un piège à iode

Publié le 31/01/2019

Le 22 janvier 2019, l'unité de production n°2 de la centrale de Gravelines est en fonctionnement. **Des essais sont réalisés après le remplacement programmé d'un piège à iode [1]. Le test d'efficacité du piège à iode n'est pas satisfaisant.** Le 22 janvier 2019, le piège à iode est alors considéré comme « hors service », le temps de procéder à sa réparation. Nos procédures d'exploitation demandent un **décal de réparation sous 3 jours.**

Après plusieurs interventions et des tests d'efficacité du piège à iode non satisfaisants, les équipes de la centrale réalisent une expertise. Les vis de serrage fixant le piège à iode sur son support sont remplacées et le joint refait. **Le 27 janvier 2019, le test d'efficacité est réalisé avec succès** et le piège à iode est à nouveau disponible. Pour respecter les procédures, le piège à iode aurait dû être réparé pour le 25 janvier 2019.

Cet écart à nos règles d'exploitation n'a pas eu de conséquences sur la sûreté des installations, l'environnement et la santé des intervenants. En effet, les conditions dans lesquelles se trouvait le réacteur ne nécessitaient pas l'utilisation du piège à iode.

Cependant, **le dépassement du délai de réparation est redevable d'un événement significatif de sûreté de niveau 1** sur l'échelle INES, qui compte 7 niveaux. La direction de la centrale de Gravelines l'a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire le 29 janvier 2019.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-gravelines/actualites/depassement-du-delai-de-reparation-d-un-piege-a-iode>

Ce que dit l'ASN :

Dépassement du délai de réparation du filtre à iode du système de ventilation de la salle de commande du réacteur 2

Publié le 18/02/2019

Centrale nucléaire de Gravelines - Réacteurs de 900 MWe - EDF

Le 29 janvier 2019, l'exploitant de la centrale nucléaire de Gravelines a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement significatif relatif à la sûreté après un dépassement du délai de réparation du filtre à iode du système de ventilation de la salle de commande du réacteur 2.

La salle de commande d'un réacteur est équipée d'un circuit de ventilation et de filtration de l'air extérieur afin de maintenir des conditions ambiantes compatibles avec un séjour du personnel. Ce circuit comporte, en particulier, un dispositif de filtration d'iode qui serait utilisé lors d'un accident entraînant des rejets radioactifs sur le site.

Le 22 janvier, dans le cadre d'une maintenance programmée, l'exploitant a procédé au remplacement du filtre à iode du système de ventilation de la salle de commande. À la fin des travaux, un test de requalification a mis en évidence un défaut d'étanchéité du filtre. Plusieurs interventions de maintenance et tests ont alors été menées afin de retrouver un fonctionnement satisfaisant du filtre. Finalement, le système de ventilation de la salle de commande a été de nouveau opérationnel que le 27 janvier, alors que les règles générales d'exploitation demandent que cette fonction soit restaurée en trois jours maximum.

Cet incident, qui n'a pas eu de conséquence sur le fonctionnement normal de l'installation et sur le

personnel, a été classé au niveau 1 de l'échelle INES pour non-respect des règles générales d'exploitation en vigueur sur ce réacteur.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Depassement-du-delai-de-reparation-du-filtre-a-iode-du-systeme-de-ventilation-salle-de-commande>

Notes

[1] Le piège à iode est un filtre absorbant, constitué de charbon actif. Il fait partie du circuit de ventilation et de confinement des locaux sensibles comme la salle de commande. En situation accidentelle, il assure les conditions de sécurité du personnel, en filtrant l'iode radioactive.